

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Objectifs et politique d'investissement

- ❑ **Objectif de gestion** : CLARESCO INNOVATION vise à surperformer sur la durée de placement recommandée de 5 ans l'indice MSCI ACWI Net Total Return USD converti en euros dans le cadre d'une gestion active.

Bien qu'une partie des titres détenus dans le portefeuille du compartiment soient des composants de l'indicateur de référence, le gérant peut prendre des positions importantes dans des titres qui ne sont pas des composants de l'indicateur de référence s'il identifie une opportunité d'investissement spécifique. Le portefeuille du compartiment peut s'écarter de manière significative de l'indicateur de référence.

- ❑ **Politique d'investissement** : Le compartiment est investi en permanence entre 60% et 100% de ses actifs en actions de sociétés internationales et autres titres apparentés tels que des OPC français et/ou étrangers (autorisés à la commercialisation en France), ETFs (Exchange Traded Funds) et Standard & Poor's depositary receipt (SPDR) ETFs sous réserve de leur éligibilité. CLARESCO INNOVATION peut également détenir des ADR (certificats américains de dépôts) et des GDR (certificats internationaux de dépôts) à titre accessoire.

La stratégie d'investissement de CLARESCO INNOVATION consiste à sélectionner sur les marchés internationaux des sociétés innovantes dont la caractéristique principale est leur positionnement stratégique sur des thématiques d'avenir liées aux grands changements de tendances du monde actuel ci-après mentionnées.

Le portefeuille de CLARESCO INNOVATION est investi dans des sociétés de toutes tailles de capitalisation confondues. Il peut également investir dans des sociétés qui s'introduisent sur le marché boursier (IPOs). Plus que l'allocation sectorielle, la sélection des thématiques d'avenir et des sociétés les mieux positionnées pour bénéficier de ces nouvelles grandes tendances est l'élément déterminant du processus de gestion. Les analyses de la Société de Gestion portent principalement sur:

- (1) La recherche des thématiques d'avenir : technologies de rupture, nouveaux concepts, nouveaux modèles d'affaires, impliquant parfois des transformations importantes que ce soit sur le plan technologique, industriel ou sociétal.
- (2) L'activité de la société : positionnement par rapport aux thématiques sélectionnées, importance donnée à l'innovation et aux dépenses en recherche et développement, dynamique des marchés ciblés, nouveau produits ou services, position concurrentielle, avantages compétitifs, récurrence des revenus, flexibilité/vulnérabilité des coûts, potentiel de croissance des résultats et du cash-flow.
- (3) La qualité de l'équipe de gestion : honnêteté/transparence/motivation, capacité à innover et à gérer les situations délicates.
- (4) Le couple risque/opportunités au regard de la situation financière, du caractère cyclique et de la valorisation de la société.

Aucun secteur économique n'est a priori exclu. CLARESCO INNOVATION investit dans des sociétés satisfaisant aux critères précités, relevant notamment de secteurs tels que les technologies de l'information et de la communication, l'électronique, la biotechnologie, le médical, les médias, la sécurité, la démographie, l'environnement et l'énergie.

Nous attachons de l'importance à la solidité financière des sociétés (présence d'actifs tangibles, endettement limité) et à la robustesse du modèle d'affaires (visibilité sur les revenus et les marges, solidité de l'avantage concurrentiel, génération de cash-flow).

CLARESCO INNOVATION est exposé aux actions internationales dans une fourchette comprise entre 60% et 100% de l'actif.

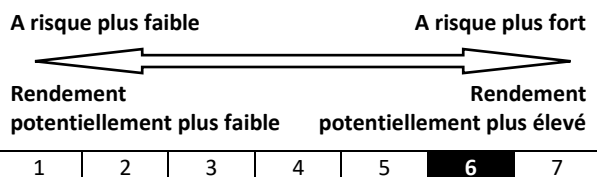
CLARESCO INNOVATION peut détenir des parts ou actions d'OCPCM ou FIA de droit français et/ou européen, dans la limite de 10% de l'actif.

CLARESCO INNOVATION peut utiliser des instruments financiers à terme (dérivés et options listés) afin de couvrir ou exposer le portefeuille aux risques actions, changes et taux, sans rechercher de surexposition, dans la limite d'une fois l'actif.

- ❑ **Recommandations** : le compartiment s'adresse aux investisseurs qui comprennent les risques du marché actions et souhaitent investir pour une durée minimale de 5 ans. La devise de référence du compartiment est l'euro. Ce compartiment n'émet que des actions de capitalisation (actions pour lesquelles tout revenu est réinvesti dans le compartiment).

- ❑ **Modalités de souscription/rachat** : Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 17 heures (heure de Luxembourg). Elles sont exécutées le premier jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque est calculé sur la base de la volatilité du compartiment à moyen terme (c'est-à-dire sur la base des variations réelles de sa valeur au cours des cinq dernières années ou d'une simulation, si le compartiment a été créé endéans cette période). La volatilité du compartiment peut augmenter ou diminuer dans le temps, et ainsi modifier éventuellement son niveau de risque.

- ❑ La valeur d'un investissement dans un compartiment augmente ou diminue dans le temps. Au moment de la revente, le prix de vos actions peut être inférieur au prix d'origine et provoquer une perte. Si vous investissez dans un compartiment dont la devise est différente de la vôtre, l'évolution des taux de change peut également réduire vos gains ou augmenter vos pertes.
- ❑ **Pourquoi le compartiment est classé dans la catégorie [6]** : Les investissements en actions présentent une volatilité et un degré de risque plus élevés que les obligations et les instruments monétaires.
- ❑ Le niveau de risque ne reflète pas les effets éventuels de conditions inhabituelles du marché ou d'événements imprévisibles qui peuvent amplifier les risques ou déclencher d'autres risques tels que :

Risque de contrepartie : le compartiment peut perdre de l'argent à la suite d'une défaillance d'un acteur de marché avec lequel il est en relation.

Risque de liquidité : certains titres financiers peuvent se révéler impossibles à vendre rapidement à un moment donné ou être vendus avec une décote.

Risque de gestion : dans des conditions anormales de marché, les techniques de gestion habituelles peuvent se révéler inefficaces ou défavorables.

Risque des instruments dérivés : certains instruments dérivés peuvent augmenter la volatilité du compartiment ou exposer le compartiment à des pertes supérieures au prix de ces instruments dérivés.

Risques opérationnels : dans tout marché, et notamment dans les marchés émergents, le compartiment peut perdre une partie ou la totalité de son argent en cas de défaillance dans la garde des actifs, de fraude, de corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement indésirable.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé par la société de gestion sur votre capital avant qu'il ne vous soit distribué. Dans certain cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année*	
Frais courants	2,80 % *
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% de la surperformance par rapport à l'indice MSCI ACWI Net Total Return USD converti en euros : la commission de performance éventuelle ne sera perçue qu'à la fin de l'exercice qui clôturera le 31 décembre 2020.

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximaux. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Ils peuvent varier d'une année sur l'autre. Les frais courants excluent les commissions de performance et les frais d'intermédiation (lors de l'achat ou la vente par le compartiment de titres financiers), à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre fonds.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus disponible sur le site www.claresco.fr ou www.fundsquare.net.

*Le fonds ne dispose pas de données suffisantes permettant de couvrir une année. Ainsi, les coûts affichés se réfèrent à une estimation annuelle.

Performances passées

Le fonds ne dispose pas encore de données suffisantes pour pouvoir afficher une performance sur 12 mois.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées seront inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie ne seront pas inclus dans le calcul des performances passées.

La performance passée sera calculée en EUR, devise du compartiment. La performance du compartiment ne suit pas un indice.

Informations pratiques

- Dépositaire** : CACEIS Bank Luxembourg Branch
- Pour toute information complémentaire sur CLARESCO SICAV (le « fonds »), sur d'autres classes du compartiment et sur d'autres compartiments du fonds ou afin d'obtenir gratuitement une copie du prospectus en français ou des derniers rapports annuels et semestriels rédigés en français, veuillez contacter le fonds ou CLARESCO FINANCE auprès de leurs sièges sociaux. Le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel sont également disponibles via internet sur le site www.claresco.fr.
- La valeur liquidative est disponible** : auprès de CLARESCO FINANCE (32, rue de Monceau - 75008 Paris, France) au + 33 (0) 1 53 45 38 28 sur le site internet : www.claresco.fr ou par Email : claresco@claresco.fr
- Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller.
- La responsabilité de CLARESCO FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit la classe d'un compartiment du fonds. Le fonds est constitué d'autres compartiments. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces compartiments dans le prospectus du fonds ou sur le site internet www.claresco.fr.
- Le prospectus, les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble du fonds. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Les actifs d'un compartiment particulier ne seront disponibles que pour satisfaire les dettes, engagements et obligations qui se rapportent à ce compartiment. Vous avez la possibilité d'échanger vos actions contre celles d'une autre classe de ce compartiment ou d'un autre compartiment du fonds, sous réserve de satisfaire tous les critères afférents à la souscription d'actions de la nouvelle classe, et dans les limites décrites à la section « Conversion des actions » du prospectus.
- Rémunération** : La politique de rémunération actuelle de CLARESCO FINANCE, comprenant notamment une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que de l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, est disponible gratuitement sur demande au siège social de CLARESCO FINANCE.

CLARESCO SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

CLARESCO FINANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/12/2020